

EN DIRECT DE CHOISY

La Bochetière, La Boulois, La Brosse, Buisson-Bailly, La Cadine, Le Carrouge, Champbonnois, Cofféry, Les Deux Maisons, L'Epauche, Le Fays, La Fresnois, L'Homée, Malnoue, Le Merger, Le Montcel, Le Petit Choisy, Les Queurses, Le Ru Des Rieux, Les Sablons, La Tuilerie, Villars Les Massons.



MAIRIE :

5, Route de la Ferté-Gaucher

77320 CHOISY-EN-BRIE

☎ 01 64 75 81 90

mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr - www.choisy-en-brie.fr



Chères Choiséennes, Chers Choiséens,

Ça y est ! Les services d'accueil de la mairie et du regroupement pédagogique ont réintégré les locaux du 5 route de la Ferté-Gaucher, après 7 mois d'exil. Vous pourrez découvrir le bâtiment rénové et redistribué lors d'une matinée « portes ouvertes » qui sera organisée le samedi 16 septembre 2023 à l'occasion des journées du patrimoine.

L'été et ses grandes vacances vont permettre à chacun de se ressourcer, de prendre un peu de repos et de « recharger les batteries ». Cette grande pause estivale est également attendue par vos élus et par le Maire, fortement sollicités tout au long de l'année pour la gestion de la commune, la résolution des litiges et des incidents, sans compter leur propre activité professionnelle. Aujourd'hui, de plus en plus d'élus baissent les bras et démissionnent tant la charge et le manque de reconnaissance du travail accompli sont lourds à supporter... et ne parlons pas des incivilités, insultes et menaces dont ils sont victimes.

Une fois encore, l'actualité a été tournée vers cet « énième » accident survenu dans la Grande Rue et qui, fort heureusement, n'a pas fait de victimes malgré la violence du choc et l'heure à laquelle il s'est produit. Je comprends l'inquiétude des riverains, mais la mise en place de dispositifs tels qu'un ralentisseur, doit être étudiée de façon à tenir compte des éventuelles contraintes qui pourraient en découler. Nos moyens d'action sont limités par la réglementation des routes départementales. Sachez que dès le constat de cet accident, un rendez-vous a été programmé avec les services techniques départementaux. A l'issue de cette rencontre et comme vous avez pu le constater, il a été décidé de mettre en place un changement de priorité, à savoir :

- suppression du « STOP » Route de COULOMMIERS
- installation d'un « STOP » sur la D215 de part et d'autre du carrefour route de Coulommiers / grande rue, dans un premier temps.

Bien sûr, le Maire est responsable de la sécurité de ses administrés, mais où s'arrête cette responsabilité lorsque, malgré la mise en place de dispositifs de ralentissement, de limitation de vitesse, les règles ne sont pas respectées... et les infractions au Code de la Route sont récurrentes ?

Pour revenir une fois de plus sur les bonnes règles du savoir-vivre, je me permets de vous rappeler que bien que les soirées d'été invitent à profiter des piscines, des barbecues et des jardins, ces moments de détente doivent se faire dans le respect du voisinage et en minimisant les nuisances sonores. Il en est de même pour les travaux de jardinage, tonte, élagage, avec des engins à moteur.

Que dire des dépôts de sacs poubelle et autres déchets entre les mollocks de la place de l'Eglise ? Nos commerçants ambulants sont stationnés à proximité et profitent de la puanteur ambiante.

De manière un peu plus légère, je me réjouis que l'association « Animation Loisirs » ait pu poursuivre son activité et continuer à proposer des animations très appréciées de tous. Ce renouvellement de bureau s'est fait dans la douleur tant il fut difficile de trouver des candidats pour s'engager, comme d'ailleurs ce fut le cas pour trouver des bénévoles pour la kermesse des écoles. Rien ne peut se faire sans un minimum de participation et d'aide de la part des administrés qui souhaitent profiter des actions menées.

Comptant sur votre investissement dans la vie communale, je vous souhaite de passer un bel été et de profiter, pour certains, de vacances bien méritées.

Votre Maire,
Daniel TALFUMIER

Bonjour les bébés

Le 26 avril 2023 Kamilya KARUNAKARAN

Le 17 mai 2023 Dimeo DA SILVA

Il nous a quittés

Le 25 juin 2023 Thierry OZOUF

COUP DE GUEULE

Des petits malins se sont amusés à enlever dans le cimetière une couronne et deux croix, certes vieilles par le temps, mais quand même...

Elles ont été retrouvées près du ruisseau qui longe le cimetière.

On ne respecte donc plus rien... C'est tout juste HONTEUX !



INAUGURATION DU PONT DE L'ÉPAUCHE

La plupart des ponts en maçonnerie sont construits pour traverser des cours d'eau, ce qui perturbe leur équilibre hydraulique, et peut avoir des conséquences extrêmement néfastes pour les fondations.

Cependant, le maintien en état des ouvrages d'art, aussi petits soient-ils, constitue un impératif pour la sécurité des usagers et leur disponibilité est cruciale pour le maintien en service des voies de communication et la continuité de l'activité économique.

C'est pour cette raison que nous avons dû engager des travaux de grande importance sur le pont de l'Epauche, afin d'en assurer la sécurisation.

Merci aux entreprises et aux bénévoles qui ont permis l'achèvement des travaux dans un délai remarquable de huit mois seulement après le diagnostic.

Cet ouvrage a été réouvert à la circulation et inauguré le 6 mai dernier, en présence de M. Lionel BEFFRE - Préfet, de M. Christian JACOB - ancien Ministre, de Mme Anne CHAIN-LARCHE - Sénatrice, de Mme Isabelle PERIGAULT - Députée et de M. Alain BEAUFORT, notre ancien Maire.



Dans leurs discours, les intervenants n'ont pas manqué de souligner la nécessité de la prévention des risques et les difficultés rencontrées par les petites communes pour faire face à de telles dépenses, d'où l'importance du soutien de l'Etat dans l'attribution de la Dotation au Soutien à l'Investissement Local.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Afin de commémorer l'armistice du 8 mai 1945, Monsieur TALFUMIER, Maire, ses adjoints, son conseil municipal accompagnés de choiséens(ennes) ont défilé dans la Grande rue, partant de la mairie jusqu'au monument aux morts.



Après l'allocution de Monsieur le Maire, une gerbe a été déposée au monument aux morts, suivi du chant de la Marseillaise.

De retour du défilé, la municipalité a offert un pot de l'amitié dans la salle polyvalente afin de partager un moment de convivialité.

À cette même occasion, un diplôme d'honneur d'argent pour 20 ans de travail a été remis à Monsieur Thibault TERRERAN.



LES CHAMPIONS DES MATHÉMATIQUES !



Comme chaque année, les élèves de l'école de Chartronges participent au concours national des mathématiques « Kangourou ».

Cette année, deux élèves de CM2, Eden et Alyssa, sont arrivés 129ème et 476ème sur plus de 35 000 participants.

Félicitations à eux et à tous leurs camarades qui n'ont pas démerité.

SÉJOUR EN CLASSE NATURE



Après 3 années de suspension pour cause de COVID, les élèves de CP et quelques CE1 ont pu, à nouveau, partir en classe nature.

Pendant les 5 jours passés au Centre Pédagogique d'Initiatives pour l'Environnement de Bourgogne situé à Collonge la Madeleine, les élèves ont observé (les petites bêtes, les traces laissées par les gros animaux,...), fabriqué (un herbier, des moulages), appris (la vie de l'arbre, celle des oiseaux), et découvert de nouveaux paysages.

Ce séjour leur a permis d'être dans un groupe autre que la famille en respectant les règles de vie en société.

KERMESSE DES ÉCOLES



Samedi 17 juin, c'est sous un soleil radieux que les nombreux spectateurs sont venus profiter du spectacle des enfants des écoles de CHOISY et CHARTRONGES.

Une fois le spectacle terminé, l'Amicale Scolaire a lancé le barbecue et ouvert la kermesse, permettant ainsi aux enfants de passer de bons moments aux nombreux stands proposés.



UN NOUVEAU BUREAU POUR « ANIMATION LOISIRS »

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire d'Animation Loisirs du 25 mai, un nouveau bureau a été élu :

Alain GOURET, président

Philippe DURAND, vice-président

Laurence JOIGNY, secrétaire

Brigitte DURAND, trésorière

Merci à l'ancienne équipe qui a oeuvré pendant de nombreuses années et bonne route à la nouvelle ainsi qu'aux bénévoles sans qui les manifestations ne pourraient avoir lieu.

SORTIE DU 17 JUIN DES « JEUNES D'AUTREFOIS »



Une cinquantaine de personnes s'est retrouvée samedi 17 juin pour la sortie annuelle de l'association des Jeunes d'Autrefois.

Cette fois-ci le programme a débuté par une visite du Clos de la Fontaine Hugo le matin, où les participants ont pu déguster divers cidres et apéritifs.

S'en est suivi un repas dans le restaurant « Le Jardin » à Guise où ce fut l'occasion de goûter une cuisine traditionnelle et généreuse.

Enfin, l'après-midi, visite guidée du Familistère de Guise créé par Monsieur GODIN qui a ravi nombre d'entre eux.



FÊTES DES VOISINS



Rue du Faubourg



Les Queurses



Champbonnois



Coffery

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 23 juin, c'était la Fête de la musique sur la place de l'église !

Un tour de chant très réussi de nos élèves des écoles de CHOISY et de CHARTRONGES, une ambiance de folie grâce aux Peppermints et aux Pantoufflers, plus de 400 repas servis. Le nouveau bureau a fait carton plein pour sa toute première manifestation.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La période estivale arrivant à grand pas, pensez Opération Tranquillité Vacances.

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le formulaire en ligne (www.service-public.fr) ou vous rendre à la gendarmerie de La Ferté Gaucher.

DÉSHERBAGE

Pour rappel, les riverains sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux, sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison.

Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage qui doit être réalisé soit par arrachage, binage ou toute autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques.

Un petit geste simple et hop ! Votre devanture est propre, tout en respectant notre engagement pour le bien-être de tous !

CHANGEMENT D'HORAIRE DU BOUCHER DE VIELS MAISONS



Nous vous rappelons que le boucher qui venait le vendredi matin sur la place de l'église a été obligé de changer de jour et d'horaire faute de personnel.

Il est maintenant présent tous les jeudis soir de 16h à 19h.

Vous y serez très bien accueilli.

LES CONGÉS DE NOS COMMERÇANTS

CRÉATIF COIFFURE : du 29/07 au 16/08 inclus

GARAGE DURAND : du 28/07 au 20/08 inclus

PROXI : pas de fermeture

BOULANGERIE EL AARABI :

du 28/07 au 28/08 inclus

RESTAURANT LE CALET : du 01/08 au 22/08 inclus

PIZZERIA LASAGNA : du 24/07 au 15/08 inclus

PHARMACIE : du 16/08 au 19/08 inclus

LA POSTE : pas de fermeture

CLÉLIA DONNA : du 12/06 au 22/06 inclus

ÉMILIE SALMON : du 14/08 au 04/09

CABINET INFIRMIER : pas de fermeture

DOCTEUR FONTAINE : du 12/08 au 26/08

DOCTEUR BEN MOUSSA : du 19/06 au 16/07

STEFFANY MARX : du 22/07 au 15/08

La mairie sera fermée le samedi matin du 03 juillet au 25 août.

FOOD TRUCK «L'ADRESSE MOBILE» (06.18.10.84.23): Un lundi sur deux dès 18h30

BOUCHERIE ROMILLY VIANDES (03.25.24.70.57): Tous les mardis de 09h00 à 12h30

BOUCHERIE VIELS MAISONS (07.72.38.73.59): Tous les jeudis de 16h30 à 19h00

POISSONNERIE (06.48.72.89.16): Tous les vendredis de 09h30 à 12h30

MARN'AFFUT (06.72.11.39.69): Le troisième vendredi matin de chaque mois

SALON D'ESTHÉTIQUE «BEAUTY TRUCK » (06.95.98.13.34): Le samedi des semaines impaires sur RDV

UN « BEAUTY TRUCK » À CHOISY !

Depuis le 27 mai 2023, petite nouveauté innovante pour notre commune : un Beauty Truck.

Vous l'avez sûrement déjà vu sur la place de l'église...

Ce Beauty Truck est un institut de beauté itinérant dirigé par Alisson, professionnelle de l'esthétique depuis 2012, destiné exclusivement à une clientèle féminine.



Épilations

Lèvre supérieure	9 €
Menton	9 €
Sourcils	9 €
Création de sourcils	1,5 €
Aisselles	10 €
Demi bras	10 €
Bras complets	15 €
Maillot simple	10 €
Maillot échaneré	15 €
Maillot semi intégral	20 €
Maillot intégral	25 €
Pli interfessier	10 €
Demi jambes	15 €
Jambes (3/4)	20 €
Jambes complètes	25 €
Cuisses	15 €

Forfait 3 zones et plus, bénéficiez de -10%



Corps

Relaxant :	
Modelage Californien 30'	30 €
Modelage Californien 45'	45 €
Modelage Californien 60'	60 €
Modelage Prénatal 60' (dès 4 mois)	70 €
Réflexologie :	
Réflexologie plantaire 30'	40 €
Amincissant :	
Drainage lymphatique 60'	80 €
Cure drainage lymphatique (6 séances)	400 €
Palpé roulé manuel 30'	40 €
Cure palpé roulé manuel (10 séances)	360 €



Visage



Mains et pieds

Beauté des mains	35 €
Forfait beauté des mains + vernis classique	45 €
Forfait beauté des mains + vernis SP	55 €
Beauté des pieds	45 €
Forfait beauté des pieds + vernis classique	55 €
Forfait beauté des pieds + vernis SP	65 €
Pose de vernis classique	20 €
Pose de vernis semi-permanent	30 €
Dépose vernis semi-permanent	10 €
French	+5 €



Maquillage

Maquillage jour 30'	25 €
Maquillage soir 45'	35 €
Maquillage mariée 60' + un essai	45 €



Ce beauty truck a été pensé et aménagé dans le but d'offrir une atmosphère de bien-être et de détente semblable à un institut de beauté classique. Différents soins esthétiques sont proposés comme l'épilation, la manucure pieds/mains, le maquillage et les soins type modelage/drainage pour tout le corps.

Pensez à vous Mesdames, ce beauty truck vous accueille les samedis des semaines impaires de 9h30 à 19h sur rendez-vous, soit en appelant au 06.95.98.13.34, soit directement sur la plateforme de rendez-vous en créant votre compte sur <https://fleeky.fr/avbeauty>.

